

Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Liberté Égalité Fraternité

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par Isabelle BARBAUX Tél.:

05 36 25 71 59

Mél :

ipr@ac-toulouse.fr

DPATE
Direction des
Personnels
Administratifs,
Techniques et
d'Encadrement

DPATE1

Affaire suivie par : Noémie MARTINEL Tél : 05.36.25.76.21

05.36.25.76.21 Audrey CARDACE Tél. :

05 36 25 76 32 Mél :

dpae1@actoulouse.fr

Cedex 4

75, rue Saint Roch CS 87703 31077 Toulouse Toulouse, le 15 décembre 2022

Le Recteur de l'académie de Toulouse

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants et d'éducation des collèges et lycées de l'enseignement public

Mesdames et Messieurs les psychologues de l'Education nationale et directeurs de CIO

s/c de Madame et Messieurs les directeurs académiques des services de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les attachés d'administration

s/c de Mesdames et Messieurs les responsables de services, DASEN et chefs d'établissement

Objet : Appel à candidatures - intérims de personnel de direction

Annexes:

Dossier de candidature

Flyer du webinaire du 18 janvier 2023

La présente note a pour objet de lancer un appel à candidatures en direction des personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration titulaires pour assurer des intérims de personnel de direction adjoint.

L'académie peut être amenée à trouver des remplaçants aux personnels de direction en situation de congé (maladie, maternité, formation ou à raison de tout autre motif réglementaire). Une fois l'intérim terminé, l'agent reprend immédiatement ses fonctions antérieures dans son

etablissement d'affectation.

L'académie de Toulouse a besoin de renforcer son vivier de remplacement des personnels de direction pour l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, il est fait appel à de nouvelles candidatures auprès de tous les personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration, cadres A de l'académie de Toulouse, titulaires depuis au moins 5 ans, et désireux d'exercer les fonctions de personnel de direction adjoint.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez candidater au titre du remplacement des personnels de direction, avec l'opportunité de mettre à l'épreuve de la réalité du terrain un projet d'évolution professionnelle que vous envisagez à court ou moyen terme. Cela peut aussi permettre de compléter de manière efficace la préparation au concours de recrutement des personnels de direction dans laquelle vous êtes peut-être engagé(e), notamment dans le cadre du programme académique de formation (PRAF).

ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté Égalité Fraternité

Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Ainsi, j'invite toute personne intéressée par cet appel à candidatures à adresser, par <u>courriel</u> <u>uniquement</u>, le dossier, ci-joint, dûment complété, accompagné d'un CV, aux deux adresses suivantes :

- dpae1@ac-toulouse.fr

- direction académique des services de l'Education nationale du département correspondant à votre résidence administrative :

Ariège : sp09@ac-toulouse.frAveyron : ia12@ac-toulouse.fr

Haute Garonne : assistant.da@ac-toulouse.fr

Gers: <u>ia32@ac-toulouse.fr</u>Lot: cabinet46@ac-toulouse.fr

o Hautes-Pyrénées : cabinet65@ac-toulouse.fr

o Tarn: <u>ia81-cabinet@ac-toulouse.fr</u>

o Tarn et Garonne : cabinetia.ia82@ac-toulouse.fr

Vous préciserez dans l'objet du courriel « candidature intérim personnel de direction 2022-2023 » suivi de vos nom et prénom.

Vous pourrez être invité(e) à un entretien.

Tous les candidats seront informés des suites données à leur demande.

Si votre candidature est retenue, et selon les besoins, vous pourrez ainsi être appelé(e) à assurer un remplacement de personnel de direction adjoint.

Un bilan de cette expérience sera établi par votre hiérarchie à l'issue du remplacement.

Il est précisé que les personnels ayant déjà candidaté au titre de ces deux dernières années scolaires (2020-2021 et 2021-2022) et dont le dossier de candidature a été accepté n'ont pas à transmettre un nouveau dossier.

Il est néanmoins recommandé de confirmer sa demande de maintien dans le vivier des intérims de personnel de direction, d'envoyer une actualisation de ses coordonnées si celles-ci ont changé (situation administrative, établissement d'affectation, téléphone...) et de préciser ses vœux géographiques si ceux-ci ont évolué.

Les nouveaux candidats, ainsi que les personnels dont la candidature est antérieure à l'année scolaire 2020-2021 devront transmettre leur dossier au plus tard le lundi 23 janvier 2023.

Je vous informe par ailleurs qu'un webinaire sera organisé le 18 janvier 2022 à 16h sur le thème des intérims de personnel de direction. Un panel d'intervenants apportera toutes les précisions utiles sur les réalités de cette mission et les conditions administratives de cette affectation temporaire. Vous trouverez le flyer de ce webinaire en pièce jointe.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cet appel à candidatures.

Pour le recteur et par délégation, Pour le secrétaire général empêché, Le secrétaire général adjoint Directeur des ressources humaines

Laurent MACH

C.P.I.: Messieurs les doyens des IEN du 1et degré, des IEN-ET, des IEN-IO, des IA-IPR